

Permis n° 3835

**VILLE DE NEUFCHATEAU****URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M et Mme Hainaux - Vermersch Xavier demeurant Route du Père Lejeune, 40 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route du Père Lejeune, 40 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 6, section F n°136C.

Le projet est de type : construction d'une annexe (piscine), et présente les caractéristiques suivantes :  
R IV.40-2 : la demande de permis d'urbanisme a pour objet la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 - 6840 Neufchâteau et le .....13/03/2018  
après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du.....12/03/2018  
Au.....27/03/2018..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué (art.L1132-4 CDLD)

D. MICHIELS